

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Paracha Béhaaloté'ha, 5780



Dans son commentaire sur la Parasha de cette semaine, RaShI nous rapporte le célèbre principe qui nous enseigne que la Torah ne respecte pas nécessairement l'ordre chronologique des événements qu'elle relate.

En effet, le livre de Bamidbar s'ouvre sur l'ordre qui a été donné à Moshé de réaliser le recensement du peuple d'Israël. Cette Mitsvah a été formulée le premier jour du deuxième mois de l'année après la sortie d'Égypte.

Dans la Parasha de la semaine, la Torah nous présente le passage relatif au sacrifice de l'Agneau Pascal pour les individus qui auraient contractés une impureté quelconque à l'époque de Pessa'h. Ces personnes auront la possibilité de réaliser leurs sacrifices le mois suivant. Cette Mitsvah a été formulée le premier mois de l'année après la sortie d'Égypte.

Si la Torah respectait l'ordre chronologique des événements, le passage relatif à l'Agneau Pascal aurait dû être rapporté avant celui du recensement du peuple d'Israël.

RaShI déduit de cette constatation que c'est à partir de cet exemple que nous apprenons que la Torah n'est pas un livre d'histoire et qu'elle ne suit pas nécessairement l'ordre chronologique des événements.

Nos commentateurs nous font remarquer que RaShI a déjà pu faire cette même déduction à de nombreuses reprises dans les livres de la Genèse, de l'Exode et du Lévitique. Pourtant ce n'est que dans notre Parasha qu'il insiste pour nous faire comprendre que c'est de ce passage que nous apprenons le principe général que nous avons évoqué.

Pourquoi ne l'apprenons-nous pas de l'exemple du livre de la Genèse ?

Pour répondre à cette question, nous pouvons remarquer que pour tous les autres exemples, les dates des événements ne sont pas précisées clairement. Il s'agit de déduction que nous pouvons faire de par nous-mêmes. À la différence de l'exemple de notre Parasha où les deux événements s'inscrivent à des dates précises telles que le texte le stipule.

Nous pouvons profiter de cette occasion pour comprendre le sens de cet enseignement.

Cela ne signifie absolument pas qu'il n'existe aucun ordre dans la Torah et que les passages y sont rapportés de manière aléatoire.

Dans son ensemble, le texte suit l'ordre chronologique des événements. Mais la Torah, qui ne se définit pas comme un livre d'histoire, peut décider d'inverser tel ou tel événement pour nous transmettre un message en particulier.

Il nous revient de prendre le temps de comprendre dans tous ces cas, le message que la Torah cherche à nous transmettre à travers cette inversion.